



Valence le 22/10/2024

## **Assemblée Générale Ordinaire 2024**

Nous vous convions à l'Assemblée Générale annuelle de notre club, le  
**mercredi 6 novembre 2024 à 19h au Complexe Sportif J-M Abattu.**

\*\*\*\*\* **Ordre du jour** \*\*\*\*\*

- Rapport moral du Président
- Rapport d'Activités
- Rapport Sportif
- Rapport Financier et Budget prévisionnel
- Questions / Réponses
- Élection des membres du Conseil d'Administration (\*)

\*\*\*\*

Un pot de l'amitié clôturera cette Assemblée Générale

(\*) Cette année olympique est une année électorale, et nous devons renouveler l'ensemble des membres du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration de l'association est composé de 3 membres au moins et de 16 membres au plus

Est éligible au Conseil d'Administration toute personne âgée de seize ans au moins au jour de l'élection, membre de l'association depuis plus d'un an, à jour de ses cotisations et titulaire de la licence fédérale en cours de validité.

Les candidats au conseil d'administration devront faire parvenir leur candidature à l'association par écrit au moins 5 jours avant la date de l'assemblée générale.

Si vous souhaitez apporter vos compétences et participer au conseil d'administration faites acte de candidature.

Vous trouverez en annexe une liste de membres qui se présentent ou se représentent.

Pour ceux qui ne peuvent pas être présents, merci de nous renvoyer le pouvoir ci-dessous, par mail ou courrier, ou de le déposer au bureau du club.



✂

---

## **POUVOIR**      *Les Archers Valentinois*

Je soussigné (Nom-Prénom) .....

Donne pouvoir à .....

Pour me représenter lors de l'Assemblée Générale du club le 6 novembre 2024.

Date

Signature (*précédée de « Bon pour pouvoir »*)